

ANNONCES LEGALES

NOTAIRES, AVOCATS, COMPTABLES, AUXILIAIRES DE JUSTICE, COLLECTIVITÉS ET PARTICULIERS DE MEUSE, CONFIEZ-NOUS LA PUBLICATION DE VOS ANNONCES LÉGALES, SOIT PAR TÉLÉCOPIE AU 03 29 86 89 28, PAR EMAIL : pub.vam@fdsea55.fr OU PAR COURRIER : LA VIE AGRICOLE DE LA MEUSE - MAISON DE L'AGRICULTURE - PLACE SAINT PAUL - 55100 VERDUN. **VOS ANNONCES DOIVENT NOUS PARVENIR IMPÉRATIVEMENT LE MARDI SOIR AU PLUS TARD POUR UNE PARUTION LE VENDREDI SUIVANT.**

PREFECTURE DE LA MEUSE
DIRECTION DES USAGERS
ET DES LIBERTÉS PUBLIQUES
-BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT-

CODE DE L'ENVIRONNEMENT
Livre II - Titre 1^{er} (Loi sur l'Eau)

Par arrêté préfectoral n° 2013-0082 du 11 janvier 2013, la Préfète de la Meuse a autorisé la Société d'Équipement du Bassin Lorrain, dont le siège social est au 48 rue Mazelle - 57045 METZ, à aménager une zone d'activités économiques sur le territoire de la commune de COMMER-CY, au lieu-dit «Le Seugnon».

Une copie conforme de cet arrêté est déposée en mairie de Commercy, pour y être tenue à la disposition de toute personne intéressée.

Le dossier sur l'opération autorisée est mis à la disposition du public à la préfecture de la Meuse (Bureau de l'environnement), et en mairie de COMMERCY, pendant deux mois à compter de la publication au Recueil des Actes Administratifs de l'arrêté d'autorisation.

PREFECTURE DE LA MEUSE
DIRECTION DES USAGERS
ET DES LIBERTÉS PUBLIQUES
-BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT-

**INSTALLATIONS CLASSÉES POUR
LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

Par arrêté préfectoral n° 2013-0076 du 10 janvier 2013, la Préfète de la Meuse a modifié les conditions d'utilisation et de mise en œuvre de produits explosifs lors des tirs de mines opérés par la société CARMUSE FRANCE S.A.S sur le site de la carrière à ciel ouvert de roches

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
ENTRE AIRE ET MEUSE**

COMMUNE DE BELRAIN

**AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE
PUBLIQUE SUR LE PROJET
DE PLAN LOCAL D'URBANISME**

Par arrêté en date du 9 janvier 2013, le Président de la Communauté de Communes Entre Aire et Meuse a prescrit l'ouverture de l'enquête publique concernant le projet de plan local d'urbanisme de la Commune de Belrain.

A cet effet, M. Claude MARTIN, domicilié 24, rue du Chaufour, Varney-Val-D'Ornain (55000), a été désigné par le Président du Tribunal Administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroule à la mairie de Belrain, du 7 février au 9 mars 2013 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture (les jeudis de 8h30 à 12h).

Le commissaire enquêteur recevra en mairie de Belrain les :

- **Jedi 7 février 2013 de 9h à 11h**

- **Mardi 19 février 2013 de 18h à 20h**

- **Samedi 9 mars 2013 de 14h à 16h**

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de plan local d'urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur.

A l'issue de l'enquête, au plus tard le 9 avril 2013, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Belrain.

Étude de Maîtres Guy DROUET, Yvon DROUET, Marie Hélène GEORGE.

PREFECTURE DE LA MEUSE
DIRECTION DES USAGERS
ET DES LIBERTÉS PUBLIQUES
-BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT-

**INSTALLATIONS CLASSÉES POUR
LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

Par arrêté préfectoral n° 2013-0081 du 11 janvier 2013, la Préfète de la Meuse a autorisé l'exploitation d'une carrière à ciel ouvert de grouine périglaciaire, d'une installation de malaxage (liants hydrauliques) et d'une station de transit de ces matériaux sur le territoire de la commune de VALBOIS, par la société EUROVIA LORRAINE.

Une copie de cet arrêté est déposée en mairie de VALBOIS et mise à la disposition de toute personne intéressée.

SCEA DE LA VARRIERE
Société Civile d'Exploitation Agricole
Capital social : 100.000,00 €
Siège social : 2 Chemin de la Corvée
à FORGES SUR MEUSE (Meuse)
RCS : BAR LE DUC D 483 613 543

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 3 Janvier 2013, les associés ont décidé, à compter du 31 Décembre 2012, de procéder à la modification de la gérance :

• *Anciennes mentions* : Mme JOSEPH Bernadette, demeurant à FORGES SUR MEUSE, M. MICHEL Flavien, demeurant à FORGES SUR MEUSE et M. MICHEL Séraphin, demeurant à CUISY sont désignés statutairement en qualité de cogérants pour une durée illimitée.

• *Nouvelles mentions* : M. MICHEL